JACQUES PERRIAULT

De nouvelles gares pour le savoir

Le discours médiatique sur les réseaux et sur Internet met en scène un individu, qui de chez lui, par ordinateur et modem interposés, aurait le savoir mondial à portée de la main dans un avenir assurément proche. Nous laisserons de côté la critique peu constructive selon laquelle cette vision n'est autre chose qu'une version contemporaine de l'Autodidacte que décrivait Sartre dans *La Nausée*, ayant chez lui la connaissance universelle classée alphabétiquement… Par contre, nous prendrons au sérieux cette vision d'essence industrielle, dans sa séduction.

Robert Doisneau, *Dépôt de locomotives au Bourget, 1946 (rotonde permettant d'atteler les locomotives aux trains en partance vers toutes les directions du réseau).*
© Doisneau Rapho

Les vidéotransmissions interactives

Un dispositif technique s'est considérablement développé depuis cinq ans: les vidéotransmissions interactives par satellite (VTI). Fondées sur la transmission par satellite de la voix et de l'image, ces vidéotransmissions se passent comme suit: à date convenue, les étudiants se réunissent dans des sites de réception. Ils y reçoivent sur écran l'exposé de professeurs ou d'experts à qui ils posent en direct des questions par téléphone ou par télécopie. Un cours n'est jamais fait dans sa totalité de cette façon. Les étudiants diposent d'autres supports, mais ces conférences jalonnent le parcours d'apprentissage. D'autres modes de communication se développent, tels que la visiophonie, mais les VTI sont suffisamment ancrés dans la réalité, pour constituer un cas inté-

Evaluer les rapports qu'entretiennent ces nouveaux réseaux transversaux avec les autorités étatiques conduit à comparer la vision médiatique avec la réalité des évolutions en cours, car elles divergent. La vision médiatique affirme que l'usage des technologies de communication conduit inéluctablement à leur pratique dans la sphère privée. Ce postulat invite à examiner la place que les réalisations actuelles dévoluent à l'espace public.

La question de l'espace public concerne aussi bien l'Etat-Nation que l'Europe de Maastricht. L'espace public étant défini, nous examinerons le sort que lui ferait encourir la vision industrielle de l'utilisateur solitaire et privé du discours médiatique, rapportée aux nouveaux dispositifs de communication pour transmettre le savoir à distance. Ils reposent pour beaucoup, comme nous le verrons sur un modéle empirique et original de communication qui privilégie les échanges entre groupes. L'hypothèse à explorer est que de telles constructions préservent des espaces publics. Il faudra corollairement vérifier la compatibilité de ces constructions avec la tradition politique française.

L'espace public

Peut-on utiliser ici la notion d'espace public qui, depuis Habermas, qui en a posé le concept, a pris bien des acceptions différentes ?

Selon Roger Chartier, l'espace public est «*un espace de pratiques intellectuelles fondées sur l'usage public de leur raison par des individus privés dont la compétence critique n'est point lié à un corps patenté ou au monde de la cour mais à leur qualité de lecteurs et de spectateurs*

rassemblés par le plaisir de la discussion conviviale» [1] ; Cette définition rappelle que l'espace public est une niche où s'est historiquement forgée la construction de l'opinion publique. Elle est pertinente ici car le processus se poursuit et l'irruption de la technique, plus particulièrement des nouvelles techniques de transmission du savoir, y pose de nouveaux problèmes. L'espace public concerné ici est à dominante institutionnelle. On y trouve notamment l'Assemblée Nationale, le Sénat, les médias, les partis politiques, les universités, les institutions publiques de formation continue, etc. Ce qui nous intéresse ici, est la recherche de l'évolution des frontières entre les usages sociaux de l'espace public et de l'espace privé de l'apprentissage.[2]

Seconde question : celle de la construction intersubjective qui fonctionne en permanence dans l'espace public, c'est à dire le rapprochement progressif des points de vue des acteurs par communication interposée, ce qui suppose la mise en évidence progressive des présupposés de chacun d'entre eux. Vygotsky et les néo-vygotskiens focalisent l'attention sur le travail interne corrélatif qu'effectue chacun des acteurs impliqués, grâce à la médiation d»instruments de pensée «*culturellement et socialement construits au cours de l'histoire d'une société*».[3] D'importants travaux contemporains ont mis en évidence de tels instruments de pensée, que ce soit l'écriture (Jack Goody) ou encore l'ordinateur en tant qu'instrument sémiotique.[4] On ne peut en effet écarter a priori l'hypothèse que la pratique des échanges collectifs par télécommunication ne crée de nouveaux instruments sémiotiques.

Enfin, l'espace public a pris la place des «ruelles» et des salons du XVIIIème siècle. Ce faisant, comme le rappelle Geneviève Fraisse, les hommes ont pris celle des femmes.[5] Or c'est une majorité de femmes qui a innové depuis une quinzaine d'années en créant les dispositifs d'interaction à distance entre groupes, dont il est question ici[6]. Elles ont ainsi privilégié la communication entre humains au détriment de la communication homme-machine. Ce faisant, il semble bien qu'elles soient en train de restaurer un espace public, qui aurait fondu dans le second cas.

La vision médiatique des réseaux du savoir

Cette vision s'inscrit dans une suite déjà longue de rêves pédagogiques où la technique structure le social. Souvenons-nous de la télévision communautaire qui dans les années soixante-dix devait accélérer

1. Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution Française*, Le Seuil, 1990
2. Cf. Erik Neveu, "Les sciences sociales face à l'espace public. Les sciences sociales dans l'espace public", in Isabelle Pailliart (sous la direction de), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, ELLUG, 1995.
3. L.S. Vygotsky, *Mind in Society, The development of higher psychological processes*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1978
4. L.O. Pochon, M. Grossen, "Définition d'un espace interactif pour aborder l'étude de l'utilisation de l'ordinateur", in *Cahiers de Psychologie*, Université de Neuchâtel, N° 31, Déc. 1994
5. Geneviève Fraisse, *Muse de la Raison, Démocratie et exclusion des femmes en France*, Gallimard, 1995
6. Cf J. Perriault, "La communication du savoir à distance", L'Harmattan, 1996, chapitre 13.

l'émancipation du Québec ou encore du câble qui allait favoriser l'expression des citoyens à la Villeneuve de Grenoble. Quatre traits principaux caractérisent cette vision.

Elle est d'essence industrielle. En tant que telle, elle constitue une utopie rêvée : les hommes sont chez eux, les savoirs circulent, des machines sont vendues, de l'emploi se crée.

Elle est, comme toute vision technologique du monde, universalisante : chacun aura demain chez lui un poste de travail qui le reliera potentiellement au monde entier. Ce discours masque au moins deux exclusions: tout d'abord celle des impécunieux, qui ne peuvent s'offrir un tel raccord ou bien aussi, les réfractaires à ce rattachement à l'extérieur ; ensuite, celle des pays qui n'ont ni les budgets, ni les infrastructures de télécommunication pour accéder avant longtemps à ces réseaux.

Elle est congruente au «*cocooning*». Au-delà de son caractère individualisant, elle fait fi des bénéfices que procure l'interaction directe entre individus, dont on sait pourtant qu'elle renforce considérablement les résultats d'apprentissage. Plusieurs types d'interactions se produisent quand un groupe cherche à résoudre un problème. La formulation d'une stratégie possible surprend et décale le point de vue des autres, qui, en ricochet, modifient la façon de penser du premier. De tels «conflits socio-cognitifs», constituent un jeu à somme non nulle et profitent à tous comme l'ont montré, par exemple, les travaux des psychologues de Neuchâtel[7].

Enfin, quatrième aspect, cette vision met en question la raison d'être des institutions dont c'est le rôle de délivrer du savoir, écoles, lycées, universités. Pourquoi en effet ne pas garder les enfants chez soi, dans l'avenir, comme le font déjà un certain nombre de familles américaines, et assurer à domicile leur instruction en les abonnant à un serveur pédagogique réputé? Cette conception de l'instruction, pour utopique qu'elle soit, séduit beaucoup, notamment dans les milieux de l'ingénierie de la connaissance. Elle contient en germe - et ces derniers le savent bien - de redoutables questions que pose au service public le goût croissant de la société pour l'interactivité en direct. Un scénario possible serait en effet que le taux d'interactivité requis par les utilisateurs mette en péril le fonctionnement de l'institution de même que celui de la prestation de service public.

Quant à la réalité actuelle, il semble que les faits observés ne convergent pas avec cette vision, tout au moins dans le court terme et en Europe.

7. A.-N. Perret-Clermont, "Transmission knowledge : implicit negociations in the student-teacher relationship", in F.Oser, A. Dicj & JJ.L. Patry (Eds) *Effective and responsible teaching. The new synthesis*, San Francisco, Jossey Bass, 1992.

Un nouveau paysage éducatif

S'ajoutent aux traditionnels établissements d'enseignement supérieur, centres de formation continue et institutions d'enseignement à distance, de nouveaux venus[8] :

- des opérateurs spécialisés de télécommunication, notamment pour des visioconférences, par le réseau NUMERIS, des vidéotransmissions interactives transmises par satellites,
- des serveurs ad hoc sur réseaux tels qu'Internet, le WEB ou encore First Class,
- des associations à but non lucratif qui facilitent le rapprochement entre institutions traditionnelles et institutions nouvelles, telle que la FIED (Fédération Interuniversitaire d'Enseignement à Distance), en France, ou des ONG telles que l'International Council for Education (ICDE),

Nous mettrons à part les chaînes à caractère éducatif (BBC Further Education, La Cinquième) ou culturel (Arte). Fondées sur le principe des mass-media, elles n'ont rien à voir avec les réseaux interactifs.

Ces partenaires s'associent dans des consortiums. Le Consortium Humanities rassemble les trente plus anciennes universités européennes, celles du Groupe de Coimbra; le European Open University Network (EOUN), les universités à distance européenne, etc....Dans certains de ces partenariats, tels le Consorzio Nettuno qui réunit vingt deux universités italiennes et les Instituts Polytechniques de Milan et Turin, figurent également les médias de masse (la RAI) et les télécommunications (Telefonica).

Ces consortiums utilisent beaucoup les vidéotransmissions interactives et les visioconférences. Par exemple, depuis 1995, les Facultés de Droit du consortium Humanities, reçoivent depuis Bergen et Leuwen de tels services consacrés au droit européen de l'environnement. Les groupes d'étudiants assistent en direct avec leurs enseignants à l'émission et interviennent à distance auprès des experts qui se trouvent dans le studio d'émission. Un autre consortium, remarquable par ses enjeux est la *Baltic University*. Celle-ci rassemble régulièrement par vidéotransmissions interactives, émises depuis Uppsala en Suède, des universitaires et chercheurs des neuf pays riverains de la Mer Baltique autour d'un objectif commun: la défense de l'environnement de la Mer Baltique..Entre autres pollutions, un sous-marin nucléaire soviétique y gît par le fond.

L'infrastructure, non programmée, de ces dispositifs se dessine sur la carte de l'Europe. Une dorsale allant du Nord au Sud y apparaît. Un premier pôle est le site d'émission d'Uppsala, cité à l'instant. Le second se trouve

8. Cf Jacques Perriault, La communication du savoir à distance, op. cit.

près de Londres: Milton Keynes, avec l'Open University. En France. Vient ensuite le CNED sur le site du Futuroscope à Poitiers. Le quatrième enfin est à Rome avec le Consorzio Nettuno. Cette infrastructure évolutive, car d'autres sites s'y ajoutent sans cesse, autorise potentiellement la couverture interactive de la Grande Europe pour la transmission des connaissances.
Ce développement rapide résulte notamment de trois impulsions:
- la politique de l'Union Européenne, qui, depuis 1986, a lancé des programmes en ce sens, tels que COMETT, DELTA, LEONARDO, SOCRATES, etc.
- le bon fonctionnement des nouvelles technologies d'information et de communication,
- une compétence de plus en plus répandue dans le public quant à leur utilisation.
Ce dernier trait rend l'avenir totalement imprévisible: la maîtrise croissante de ces nouvelles technologies autorisera aussi bien des initiatives au centre qu'à la périphérie, aussi bien à Bruxelles que dans les départements d'éducation des pays membres, aussi bien à Paris qu'en région, aussi bien chez un inspecteur d'académie que chez un proviseur de lycée.

Un autre modèle de communication

Le nouveau modèle européen d'accès au savoir ainsi ébauché présente trois caractéristiques :

Systèmes de formation en présence et systèmes de formation à distance convergent.
Ce phénomène que les spécialistes nomment «hybridation» se développe très rapidement. Les institutions classiques de formation recourent à des séquences de formation à distance, tandis que les étudiants qui apprennent à distance demandent à se retrouver régulièrement avec un moniteur dans un lieu de proximité. Il y a cinq ans, les instances de Bruxelles et de Strasbourg craignaient que ne se produise un phénomène de divergence qui auraient conduit les institutions des deux types à une concurrence de plus en plus forte. Ce n'est pas le scénario actuel.

Le principe de subsidiarité voulu par les traités européens fonctionne effectivement[9].

9. Cf. "La communication du savoir à distance", op.cit, chapitre 9.

Dans bien des cas, ce n'est plus un département ministériel qui prend en charge une nouvelle formation, mais d'accord entre eux, les départements de plusieurs pays en délèguent la mise en place à un consortium. Contrairement à celles des pays anglo-saxons, germaniques, de la Suisse, la tradition politique française n'est pas coutumière du principe de subsidiarité, qui repose sur la notion de groupe (*Gemeinschaft*) et de bien commun du groupe (le *common welfare* anglo-saxon). Dans le droit constitutionnel français, la relation du citoyen à l'État est directe, même si les corps intermédiaires que la Constituante abhorrait sont réapparus depuis lors, les partis politiques en premier.
Aussi les Français ont-ils du mal à user de ce principe qui s'accorde mal avec l'esprit centralisateur jacobin. Or force est de constater que les unités de base impliquées dans les montages «hybrides» qui se mettent en place sont très souvent des groupes: classes de lycée et d'université, partenariats, consortiums, etc....

Les dispositifs gèrent de la communication de groupe à groupe.
Les unités de base mises en relation sont des groupes. Les dispositifs de vidéotransmissions interactives, que ce soit ceux de Humanities, cités plus haut, ou ceux du CNED, mettent en relation des groupes d'élèves ou d'étudiants avec un groupe d'experts situé dans le studio d'émission. On peut parler de communication, parce qu'il y a des échanges effectifs même si les participants souhaitent souvent encore plus d'interactions. Dans cette économie, chaque groupe a ses discussions, ses négociations, ses régulations internes. L'expérience montre qu'une question adressée en direct au plateau central fait l'objet d'un calage interne. Chaque groupe surveille par ailleurs l'équité de la distribution des temps de parole aux groupes participants. Un privilège abusif ou un oubli sont mal ressentis. En pareil cas, le désir de réparer l'injustice prend le pas sur l'accès au savoir. C'est dans de tels moments que l'on sent la fragilité de la frontière entre le modèle pédagogique d'accès à la connaissance et le modèle mass-médiatique de la compétition ludique ou sportive.

Le handicap culturel français

L'usage de plus en plus fréquent de ces dispositifs renforce la nature communautaire des partenariats. Ces communautés sont pour la plupart plurinationales, car les appels d'offres européens exigent qu'au moins

trois pays répondent aux appels d'offre. La liste de ces communautés est longue et il n'est pas toujours facile pour les Etats de contrôler ces archipels, même si leurs départements d'éducation se trouvent en ligne pour les financements octroyés par l'Union Européenne. Dans cette évolution, trois notions échappent à la tradition politique française:

- la communauté d'appartenance (*Gemeinschaft*) dont on constate à l'expérience que la communication technologisée contribue à accroître l'identité, c'est à dire aussi l'étanchéité, et, tout au moins dans l'optique du droit français, sa difficulté de communication avec la société globale (*Gesellschaft*),
- la subsidiarité, qui va de pair avec l'entité communautaire et qui opère aussi dans le registre de la technique. Il existe une subsidiarité technologique de fait. Confier le transport du savoir d'un expert, et l'interaction qui s'ensuit avec l'étudiant, à une ligne de télécommunication est un acte qui délègue à une liaison téléphonique et à ceux qui la gèrent, le rôle que prendrait un expert sur place, s'il s'en trouvait un à proximité de ceux qui en désirent les connaissances. Ce qui pourrait apparaître comme une tautologie est en fait une novation. L'évolution des techniques de production et l'obsolescence rapide des techno-sciences conduisent à la création de nouveaux circuits courts entre la recherche et la production. L'équipe de techniciens de la télé-formation ainsi déléguée, assure la communication du site avec un expert éloigné N'est-on pas là dans un champ d'application de la fonction subsidiaire, peu exploré jusqu'à présent, et n'a-t-on pas à en tirer les conséquences?
- l'initiative périphérique qui repose sur le bon fonctionnement des TIC et sur les compétences de plus en plus répandues quant à leur maniement.

En dépit de ces obstacles, qui n'en sont pas pour d'autres pays de l'Europe, l'évolution en cours présente des aspects constructifs à prendre en considération. Contrairement à la vision médiatique, la stabilisation des usages ne semble pas s'acheminer vers les individus isolés mais vers les groupes. Dans bien des cas, ceux-ci relèvent d'institutions publiques. On doit alors se demander s'ils s'inscrivent, et de quelle façon, dans l'espace public.

Un nouvel espace public

Certains avancent que l'institution scolaire n'est pas un espace public[10]. Si l'on peut considérer à la rigueur que l'enseignement secondaire

10. Ainsi Pierre Moeglin : "L'espace public à l'école de la société pédagogique", in *L'espace public et l'emprise de la communication*, op.cit.

constitue un monde fermé, c'est déjà plus difficile pour l' Université qui contribue largement à la construction de l'opinion. A l'instar de l'entreprise, l'école et l'université sont traversées par de multiples relations avec leur environnement[11]. Les mouvements péri- et parascolaires n'existeraient pas sans l'école et participent largement à l'élaboration de l'opinion sur l'éducation de même que les associations de parents d'élèves et les syndicats. L'Université de son côté a ses relais dans les sociétés savantes et de plus en plus, dans les médias. Régulièrement École et Université sont convoquées par les ministres, les partis politiques et les syndicats pour exprimer leurs revendications et leurs visions du futur, que cela s'appelle consultations, Etats Généraux, etc. Aussi peut-on dire que l'Université avec un grand U est à tout le moins poreuse à l'espace public.

On est en droit de se demander quelle subsidiarité *de facto* les télécommunications sont en train d'opérer. Examinons les diverses composantes du dispositif des vidéotransmissions interactives :

- *l'émission peut être codée.* Elle n'est alors reçue que par le groupe fermé des destinataires, comme pour des entreprises en réseau ou lorsqu'un directeur d'administration centrale s'adresse à ses relais territoriaux. Quand l'émission est en libre accès il suffit pour y participer de connaître le calendrier des émissions et le satellite relais;
- *le plateau central réunit des pédagogues, des experts et des techniciens.* Deux milieux qui sont extérieurs à l'institution enseignante y cohabitent avec elle: celui du milieu d'origine de l'expert, très varié et celui des techniciens de l'audiovisuel et des télécommunications. Sur le thème unique de la vidéoconférence, toute une série de négociations et de discussions précèdent et se passent pendant la conférence, car les experts peuvent être en désaccord entre eux. Ainsi lors d'un séminaire consacré au droit de l'environnement et transmis par satellite, une spécialiste scandinave avait délibérément brocardé la conception française de l'environnement, en la qualifiant de «culturelle», alors que celle des scandinaves était «naturelle», ce qui dans son langage était équivalent à «saine». Pour appuyer le propos, les organisateurs avaient intégré un insert relatif à Greenpeace. On voit par là que des tensions non seulement existent mais peuvent se manifester au cours d'une vidéotransmission.

Du coup la divergence de vues est mise en spectacle. On en suit l'évolution sur les écrans des moniteurs de réception. La médiatisation focalise la contradiction par effet de loupe. Les participants peuvent

11. Christian Le Moënne, in idem.

réagir en direct et après coup. Dans le cas cité, les universitaires français n'ont pas manqué de le faire pendant et après. Cette visualisation ne résout pas le problème[12], mais présente le grand avantage d'instaurer un débat possible sur la nature et le contenu des savoirs à transmettre;

- *les groupes de participation sont très souvent ouverts.* Un proviseur invite la population à assister à l'événement. Chaque groupe débat sur les informations données et les opinions émises. On y discute de l'opportunité de poser une question pendant ou après la conférence. La métabolisation de l'information et la construction de l'opinion s'effectuent fondamentalement au niveau du groupe de réception. La distanciation médiatique grossit la discordance entre les experts et les situe dans un spectre d'opinions. Chaque groupe de réception situe les autres selon leurs interventions à distance sur le plateau, par les questions qu'ils posent ou bien par leurs commentaires. Cette communication multilatérale s'effectue dans un champ largement poreux à, sinon très proche, de l'espace public.

Le dispositif technologique a une épaisseur certaine. Celui qui n'en a pas compris l'architecture, passe son temps à la découvrir et le contenu des échanges lui échappe. Le médium devient là le seul message.

De l'espace public à un espace privé

Les observateurs de ces nouveaux modes de communication s'accordent sur la frustration qu'engendre ce type de dispositif. Il est clair en effet que ni connaissance ni opinion ne se stabilisent en une heure trente. Aussi, quand c'est possible, après l'émission, les participants qui le souhaitent, prolongent sur Internet la discussion avec l'expert qu'ils ont vu sur le plateau. Le désir de poursuivre fonctionne comme une condition observée de passage à Internet. Le dialogue qui s'est instauré dans un espace public, se poursuit dans un espace privé. Ici Internet, en l'occurrence courrier électronique et forum, ne sont pas déclencheurs mais déclenchés.

Le déclencheur est une manifestation médiatisée intense dans le temps et en contenu, au cours de laquelle des experts s'expriment. La médiatisation en souligne les oppositions théoriques et idéologiques et participe de ce fait à la construction d'une opinion.

Pierre Chambat[13] insiste sur le brouillage qu'effectue les nouvelles technologies d'information et de communication entre espace public et espace privé. Bernard Miège[14] le rejoint en utilisant la métaphore du tiraillement.

12. Nous partageons l'avis de Jean Louis Missika et Dominique Wolton : cf. *La folle du logis. La télévision dans les sociétés démocratiques*, Gallimard, 1983.
13. Pierre Chambat, "Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique", in Isabelle Pailliart, *op.cit.*
14. Bernard Miège, "Espace public: perpétué, élargi, fragmenté", in Isabelle Pailliart, *op.cit.*

Dans le cas présent, la convivialité n'y est plus de proximité, elle est assurée à distance. L'hypothèse est que les télécommunications contribuent ainsi à maintenir dans la sphère publique la cohésion d'un espace qui aurait pu se fragmenter en de multiples isolats privés. Cela s'effectue:

- par la nécessaire mise en contact du milieu de l'instruction avec des milieux externes (experts, milieu de l'audiovisuel, opérateurs de télécommunication) qui contribue à la porosité du milieu,
- par la communication de groupe à groupe, dont au moins un, celui qui se trouve sur le plateau, est ouvert. L'espace n'est plus ici fragmenté. Il a une topographie d'archipel mais toutes les îles en sont reliées par des télécommunications bi-directionnelles. Il est organisé en fonction d'intérêts communs (la Mer Baltique, le droit de l'environnement, etc.), ce qui est sans doute le plus important.
- par les effets de condensation et de mise en spectacle des contradictions manifestes à l'écran, qui procurent aux participants une vision distanciée du dispositif, des rôles et des idéologies de chacun des acteurs. Le rapport intersubjectif fonctionne. Les participants détectent progressivement les prérequis des opinions exprimées. En sens inverse, les experts du plateau perçoivent l'évolution de l'attitude des groupes par les questions et les réactions. Le dispositif n'assure pas la symétrie des constructions. Ce déséquilibre explique le désir de poursuite du dialogue par d'autres moyens.

Réseaux spécifiques et service public

Ce n'est pas la première fois qu'en France fonctionnent des réseaux sur le mode de la communication de groupe à groupe, mais en raison de notre handicap culturel, ils ne se sont jamais perpétués ou bien ont subsisté à la marge. Dans le domaine scolaire, la pédagogie Freinet a institué ce mode d'échange avec la correspondance scolaire, puis la messagerie télématique, nommée Elise et Célestin. Une des expériences les plus marquantes, en dehors de l'éducation, fut celle d'ANTELIM, une radio des marins de commerce pour les marins de commerce, montée et animée par Pierre et Marie Le Gall avec le soutien constant de Pierre Schaeffer. Bien que ne disposant pas des puissants moyens d'interactions contemporains, cette radio a subsisté pendant une dizaine d'années. Elle constituait un espace public médiatisé régi par un modèle de communication de groupe à groupe.

En tant que membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel, Pierre Schaeffer a milité sans succès pour la création d'un espace public. Il souhaitait: «*des réseaux spécifiques répondant à un besoin vital (et non pas seulement de distraction et de culture). D'ailleurs il ne s'agit plus d'un programme continu ni d'une longueur d'onde exclusive mais de créneaux horaires réguliers sur un réseau porteur, neutre et auxiliaire, offrant des rendez-vous à de véritables participants. Ces usagers ne subissent pas l'information omnibus fournie par des tiers, ne consomment pas un «produit», mais trouvent un lieu d'échange, allant de l'information à la coopération, de la concertation à la négociation. Les contenus ne sont pas seulement «associatifs», mais visent l'économique, le social, voire le politique qui intéressent un milieu donné. Tels sont les rares projets existants: ANTELIM, pour les marins en mer et leurs familles, COMET, pour les entreprises, etc....*»[15]

Schaeffer et Habermas[16] tiennent un discours voisin sur les mass-médias. Tous deux pensent que ceux-ci conduisent à la soumission politique. D'une certaine façon Schaeffer est plus dur à leur égard avec son «*théorème fondamental des invariants : plus la production de masse se multiplie et apparemment se diversifie, plus la production s'appauvrit et effectivement se massifie..., les contenus sont d'autant plus légers et insignifiants que la diffusion est lourde et insistante.*»[17] A Jürgen Habermas, qui tempère son jugement en déclarant que «*les structures de communication elles-mêmes renferment le contrepoids d'un potentiel d'émancipation*», Schaeffer indique de façon claire la marche à suivre: un réseau de télécommunication interactif doit autoriser sur le territoire la communication entre groupes. Pierre Schaeffer estimait et sa carrière en témoigne, qu'une telle infrastructure relevait du service public.

La réalité d'aujourd'hui semble lui donner raison. La plupart des opérateurs relèvent du service public: la Fern-Universität, l'Open University, Nettuno, le CNED, la FIED, de même que les universités traditionnelles. Les consortiums sont de droit privé mais gèrent la médiation entre les services publics cités plus haut. La privatisation résidera à court terme dans la partie télécommunication, avec la dérégulation en cours. Bien que fondamentale, elle n'occupe qu'une position de sous-traitance. La diminution des coûts de transmission, notamment de la vacation sur satellite, devrait en toute hypothèse favoriser le développement de ces dispositifs.

15. Pierre Schaeffer, Projet d'article "Problématique de la communication" pour l'*Encyclopaedia Universalis*; Article Communication, 1985
16. Jürgen Habermas *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard,1987, Tome 2.
17. Pierre Schaeffer, "Incommunication de masse", Publics, contenus et médias de l'enseignement à distance, Actes du Séminaire 1986-1987, Paris, CNED, 1988.

Le temps des gares

Les réseaux de chemin de fer se sont développés pendant la deuxième moitié du XIXème siècle. Un siècle plus tard, ce sont les réseaux de télécommunication. Les gares étaient et sont toujours l'interface entre le public et les voies ferrées. En bonne logique, les réseaux d'aujourd'hui devraient, si ce sont des espaces publics, susciter des gares d'un nouveau genre. C'est bien ce qui est en train de se passer.

De nouveaux sites d'accueil surgissent. Les universités installent des «*eurostudy centers*» où les étudiants viennent pour entrer en contact avec ces réseaux. Il y en a une soixantaine en Europe, seulement trois en France, le retard pris s'expliquant par le handicap culturel évoqué plus haut. Les bibliothèques de lecture publiques britanniques ont ouvert un accès au réseau. En France, jacobinisme oblige, c'est la Bibliothèque Nationale de France qui inaugure. Mais les innovations françaises les plus marquantes concernent le grand public.

Elles résident dans l'installation de lieux publics ouverts au grand public, qui commence à s'aventurer sur les réseaux de télécommunication, tout comme il pénètre dans une gare. Il ne s'agit pas de cybercafés, endroits privés où la consommation est individuelle, mais de sites qui accueillent de la communication de groupe à groupe. Le dialogue avec les élus locaux montre d'ailleurs que la métaphore ferroviaire passe mieux dans la culture française que celle d'autoroute. L'autoroute isole en effet la plupart des villes moyennes, tandis que le chemin de fer - tout au moins quand il n'était pas TGV - relie. Construire une gare virtuelle est un objectif que comprend un élu, car cela se relie à l'Histoire. Il n'y a pas de métaphores équivalentes dans la panoplie autoroutière: péage, stations-service ne fonctionnent pas. Haltes, billets individuels, billets collectifs, tarifs préférentiels, passages à niveau, aides municipales s'inscrivent par contre très bien dans l'analogie avec le monde du rail.

Avec mon équipe nous suivons de près deux expériences initiées par des élus locaux: la Maison du Savoir de Saint Laurent de Neste[18] et l'Espace Armand Jubien de la ville de Parthenay. Dans les deux cas, le grand public y accède. Les équipements autorisent les utilisations individuelles (Internet, Web) et en groupe des télécommunications (vidéoconférences, visiophonie).

Dans la maison du savoir, à côté de l'accès aux réseaux, se trouvent une salle de cinéma, une bibliothèque, des salles d'ordinateur ainsi qu'un

18. Michel Arnaud, Jacques Perriault. *Un espace du savoir dans la Maison de St Laurent de Neste*, Rapport final, Poitiers, CNED/ LARIC, 1996

restaurant et une garderie d'enfants. Il ne suffit pas de créer des espaces publics. Encore faut-il trouver le moyen d'en financer le fonctionnement, sans qu'il incombe en totalité aux utilisateurs ni que certains soient plus taxés que d'autres. Une grande question est aujourd'hui encore peu traitée : la tarification n'a pas de règles précises et claires, ni pour les élus, ni pour les usagers.

Faciliter pourtant l'accès au savoir à distance constitue un enjeu majeur de développement régional, d'aide aux entreprises pour qu'elles s'adaptent et de retour à l'emploi. Permettre l'accès public aux gens qui faute de temps ou d'argent ne pourraient y pénétrer constitue un programme de recherche décisif si l'on veut éviter que les nouvelles technologies ne renforcent la dualisation.

Dans un avenir incertain, une tendance lourde semble toutefois se dégager: un espace public européen pour l'échange et la construction des savoirs est en train de se constituer, de même que se créent des espaces publics nationaux. Il se fonde sur la communication de groupe à groupe.

Cette pratique tend à renforcer l'identité de chacun d'eux. Elle ne dilue donc pas mais renforce les appartenances régionales et nationales. Le risque par contre, que connaissent bien les pays ou *Gesellschaft* et *Gemeinschaft* s'entrecroisent, telle la Suisse, est que ces communautés ne deviennent étanches. Aussi la création de gares accessibles au grand public constitue-t-elle une hypothèse majeure pour éviter ce risque.